


Adresse de facturation

noyelles Julien
14 rue de la couture
50810 ROUXEVILLE
France

Adresse de livraison

Julien noyelles
14 rue de la couture
50810 ROUXEVILLE
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF260800747	05/08/2026	J000065985	03/08/2026

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net TTC	Montant net TTC
RG-213859	Robinet ABS rabattable avec contacteur - Noir	1,00	10,27	10,27
RG-312831	Tuyau souple PVC armé pour camping-car, caravane Diamètre intérieur : 10 mm. Longueur : 5 mètres. Coloris : Bleu	1,00	14,82	14,82
RG-124524	Jerrican alimentaire grande ouverture pour camping-car Contenance : 19 Litres COMET	2,00	14,03	28,06
RG-428470	Evier en acier inoxydable 260x355x150 NAVY LOAD	1,00	55,96	55,96
RG-136163	Pompe immergée Elegant COMET	1,00	7,30	7,30
RG-133252	Clapet anti-retour pour pompe immergée - pour tuyau souple de diamètre de 10mm COMET	1,00	4,08	4,08
RG-584817	Store Omnistor 6300 avec adaptateurs spécifiques noirs - Modèle : Ducato, Jumper et Boxer L3H2 après 2007 - Longueur : 3,75 m - Coloris : Mystic Gris avec boîtier annodisé THULE	1,00	859,75	859,75

jumper 2017 / L3H2

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
03/08/2026	Hipay web	981,23 EUR

Eco-participation mobilier TTC	0,99
Montant total HT	817,69
TVA 20,00 sur	817,69
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	163,54
Montant total TTC (EUR)	981,23

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent